

SYNDICAT MARNE VIVE

RAPPORT D'ACTIVITES

ANNEE 2013



L'année des 20 ans d'actions pour la Marne !



2000...



2011...



1998...



2012...

2005...



Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94107 Saint-Maur-des-Fossés Cedex

☎01.45.11.65.72 – ✉01.45.11.65.70 – postmaster@marne-vive.com

www.marne-vive.com

LE MOT DU PRESIDENT



« L'année 2013 a été particulièrement riche pour le Syndicat Marne Vive : concrétisation par les membres de nombreuses réalisations de terrain, mise en place de groupes de travail techniques, élargissement du Contrat de Bassin à quatre nouveaux signataires et réflexion autour des trois scénarios pour le futur SAGE Marne Confluence.

Depuis 20 ans, le Syndicat Marne Vive œuvre pour la Marne. Aujourd'hui, grâce au travail et à l'implication dans la durée des différentes équipes qui s'y sont succédées, le rôle et le rayonnement du Syndicat dépasse le territoire historique de ses membres et l'utilité de ses missions se confirme chaque jour.

En tant que Président du Syndicat Marne Vive, nouvellement élu le 20 mai 2014, je m'engage à poursuivre les orientations retenues, à mener à bien les projets initiés et à prolonger la dynamique de travail et d'échanges.

L'évolution du contexte législatif et l'échéance statutaire du Syndicat constituent deux enjeux forts auxquels il nous faudra répondre dans les prochains mois, en adaptant l'outil Marne Vive à ces nouvelles opportunités. Je serai présent pour que le Syndicat puisse y répondre de la meilleure manière et pour défendre, avec nos partenaires, les intérêts de la Marne et du territoire. »

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sylvain BERRIOS'.

Sylvain BERRIOS

Sommaire

LE SYNDICAT MARNE VIVE, 20 ANS DE TRAVAIL EN COMMUN POUR LA MARNE !	5
PRESENTATION DU SYNDICAT MARNE VIVE	6
<i><u>MARNE VIVE, UNE INTERCOMMUNALITE D'ENVERGURE POUR PRESERVER ET VALORISER LA MARNE DEPUIS 20 ANS !</u></i>	<i><u>7</u></i>
<i><u>LA FORCE DU SYNDICAT : L'APPUI TERRITORIAL ET L'OPERATIONNALITE</u></i>	<i><u>9</u></i>
LE SYNDICAT MARNE VIVE MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE D'ÉCHANGES SUR LA RIVIÈRE.....	10
<i><u>LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE BASSIN MARNE CONFLUENCE 2010-2015 « POUR LE RETOUR DE LA BIODIVERSITE ET DE LA Baignade en Marne »</u></i>	<i><u>10</u></i>
<i><u>L'ELABORATION DU SAGE MARNE CONFLUENCE</u></i>	<i><u>12</u></i>
LE SYNDICAT MARNE VIVE CONTRIBUE A L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES SUR LA RIVIERE.....	16
<i><u>L'OBSERVATOIRE MARNE VIVE, TEMOIN DE LA QUALITE DE LA MARNE</u></i>	<i><u>16</u></i>
<i><u>L'ENTRETIEN DE LA RIVIERE, LE SYNDICAT PRESENT SUR LA MARNE</u></i>	<i><u>18</u></i>
Le nettoyage des déchets flottants	18
La régulation de la population de ragondins.....	18
<i><u>DES ETUDES TOURNEES VERS L'OPERATIONNALITE POUR LES SERVICES TECHNIQUES</u></i>	<i><u>18</u></i>
Etat écologique de la Marne et gestion de la végétation des berges	18
Renforcer l'appui aux entreprises pour un assainissement « propre »	19
Objectif baignade : mieux connaître les sources de pollution bactériologique	19
LE SYNDICAT MARNE VIVE AU SERVICE DE SES MEMBRES	20
<i><u>LA RESTAURATION ECOLOGIQUE DES BERGES, ILES ET BRAS DE MARNE</u></i>	<i><u>20</u></i>
<i><u>LA GESTION ALTERNATIVE DES EAUX PLUVIALES : LIMITER L'IMPERMEABILISATION ET REDUIRE LES REJETS DANS LES RESEAUX ...</u></i>	<i><u>21</u></i>
<i><u>L'OPTIMISATION DE L'ASSAINISSEMENT</u></i>	<i><u>21</u></i>
LE SYNDICAT CONTRIBUE A LA SENSIBILISATION DE TOUS.....	22
<i><u>L'ORGANISATION DU BIG JUMP 2013</u></i>	<i><u>22</u></i>
<i><u>LES EXPOSITIONS ITINERANTES MARNE VIVE</u></i>	<i><u>22</u></i>
<i><u>LE SITE INTERNET ET AUTRES SUPPORTS DE COMMUNICATION</u></i>	<i><u>22</u></i>
LE SYNDICAT DEFEND LES INTERETS DE LA MARNE SUR LE TERRITOIRE ET AU-DELA	23
<i><u>CONTRIBUTION – PARTICIPATION</u></i>	<i><u>23</u></i>
<i><u>SUIVI</u></i>	<i><u>23</u></i>
ASPECTS ADMINISTRATIFS	24
<i><u>PRINCIPALES DECISIONS PRISES LORS DES 6 COMITES SYNDICAUX DE 2013</u></i>	<i><u>24</u></i>
<i><u>PRINCIPALES DECISIONS PRISES LORS DES REUNIONS DU BUREAU ET DE LA CLE DU SAGE MARNE CONFLUENCE.....</u></i>	<i><u>25</u></i>
ASPECTS FINANCIERS 2013	27
<i><u>BUDGET PRINCIPAL MARNE VIVE.....</u></i>	<i><u>27</u></i>
<i><u>BUDGET ANNEXE SAGE MARNE CONFLUENCE</u></i>	<i><u>28</u></i>
MARCHES PUBLICS SUIVIS ET CONCLUS EN 2013	29

Le syndicat Marne Vive, 20 ans de travail en commun pour la Marne !

1993

1993 – 2013... déjà 20 ans....

... que la Marne bénéficie de la mise en commun des efforts de ses communes riveraines !

... que le Syndicat Marne Vive acquiert de la connaissance sur la rivière, sur sa qualité, sur sa richesse écologique !

... que le territoire contribue à trouver un équilibre entre les attentes d'un territoire urbain, aux portes de Paris, et les nécessités écologiques de la rivière !

... que l'objectif ambitieux et rigoureux de retour de la baignade en Marne guide les actions des membres de Marne Vive !

Le 3 juillet 2013, le Syndicat Marne Vive a donc convié ses partenaires actuels et passés pour établir un bilan de ces 20 années de travail dédiées à la rivière. L'occasion de revenir sur le chemin parcouru, depuis l'opération Marne Pollution Zéro, les enjeux de sécurité sanitaire liée à la production d'eau potable, les travaux de cheminement piéton le long des berges, ...

... jusqu'au SAGE Marne Confluence, à la restauration écologique d'îles et de berges de la Marne...

...en passant par la Directive Cadre sur l'Eau de 2000...



2013

Une après-midi pleinement dédiée à la Marne qui a également permis de poser la question de l'avenir du Syndicat, dans un contexte institutionnel aux contours encore incertains. Les élus du Syndicat et leurs partenaires devront, dans les tous prochains mois, décider du devenir de la structure.

En 20 ans, en tout état de cause, la qualité de la Marne s'est nettement améliorée. La prise de conscience de la nécessité de préserver la rivière et les milieux aquatiques s'est renforcée.

L'année 2013 a contribué à cette reconquête !

Poursuivons nos efforts ... on se mouille tous pour la Marne !

Présentation du Syndicat Marne Vive

1993

La Marne, un élément structurant du territoire et support de multiples enjeux

Depuis sa source, la Marne a un parcours à méandres typiques des cours d'eau de plaine, avec une pente faible de 45 cm par km. Elle traverse notamment l'importante agglomération de Meaux, les coteaux champenois et de grandes zones agricoles. Son régime hydraulique est directement régulé par le Barrage-réservoir du Der Chantecoq en Haute-Marne.

Dans sa partie la plus en aval, la Marne circule alors dans la grande agglomération parisienne, aux portes de la capitale. Elle traverse ainsi Marne-la-Vallée en Seine-et-Marne, puis la Seine-Saint-Denis jusqu'à rejoindre la confluence avec la Seine dans le Val-de-Marne. **C'est donc un territoire très urbanisé qui accueille les 25 derniers kilomètres de cette rivière.**

Dans ce cours aval, la Marne est associée à de nombreux enjeux :

- ✧ **Production d'eau potable**, avec la présence de 3 usines de production. La Marne alimente directement près de 3 millions de franciliens, ce qui exige une bonne qualité de la ressource.
- ✧ **Activités de loisirs**, avec la présence de nombreux clubs nautiques : canoë-kayak, voile, aviron, etc. La pêche est également pratiquée sur les bords de Marne et les promeneurs sont nombreux.
- ✧ **Navigation commerciale** : le fret fluvial utilise la Marne, de la confluence avec la Seine jusqu'à la plate-forme portuaire de Bonneuil-sur-Marne, mais également de Créteil jusqu'au canal de Chelles. Elle bénéficie du soutien de 3 barrages pour assurer une ligne d'eau pérenne.
- ✧ **Biodiversité** : par son caractère préservé, la Marne constitue enfin un réservoir de biodiversité conséquent, qu'il convient de préserver et de concilier avec l'ensemble des usages précédents.

Au titre de la Directive européenne Cadre sur l'Eau, la Marne aval constitue une « Masse d'Eau Fortement Modifiée (MEFM) », rivière fortement impactée par l'anthropisation. Vis-à-vis des exigences européennes de qualité des cours d'eau, **elle fait l'objet d'une demande de dérogation pour l'atteinte du Bon Potentiel Ecologique à 2027** (au lieu de 2015). Les améliorations doivent porter sur la qualité de l'eau et sur les habitats écologiques, trop peu nombreux pour assurer le développement et le maintien de la vie aquatique.

2013



Nogent-sur-Marne



Vue depuis le Bec de Canard

Marne Vive, une intercommunalité d'envergure pour préserver et valoriser la Marne depuis 20 ans !

Conscients de ces enjeux et des équilibres à opérer entre chacun d'entre eux, les collectivités du territoire et leurs partenaires s'unissent dès 1993 pour créer le Syndicat Marne Vive. Son objectif est d'améliorer les connaissances sur la rivière pour mieux la préserver et, grâce à ces informations, d'accompagner les membres dans l'émergence et la réalisation de leurs projets en faveur de la rivière. Avec un rôle fédérateur et de mutualisation, le Syndicat Marne Vive constitue une structure intercommunale basée sur un projet clair et collectif, et compétent en matière d'études et de conseils pour la Marne.

1993

Les missions statutaires du Syndicat sont les suivantes :

« Le Syndicat a pour objet de participer à la préservation et à l'amélioration du milieu naturel (eau, faune, flore) sur le bassin versant de la Marne, à la gestion équilibrée des usages et des milieux, et aux opérations pouvant concourir à retrouver l'usage de la baignade en Marne, par :

***a.** l'étude, le conseil et la représentation de ses intérêts pour la mise en œuvre du schéma directeur Marne Vive et la mise en cohérence et l'harmonisation des actions entreprises sur le bassin ;*

***b.** la réalisation d'études et de mesures, la centralisation de toutes données sur la rivière, voire la réalisation d'actions concrètes sur le terrain afin d'appréhender et contrôler son état et son évolution, sous réserve, le cas échéant, de l'obtention préalable des autorisations nécessaires à l'occupation du domaine public ;*

***c.** l'aide à la recherche et à l'obtention de subventions et autres aides financières correspondant à la réalisation d'actions par le syndicat ou ses membres, notamment dans le cadre d'opérations prévues dans les contrats ou programmes des instances locales, régionales, de bassin, nationales, européennes, le syndicat pouvant être, dans ces derniers cas, l'interlocuteur unique des organismes financeurs et devant alors reverser les subventions qu'il perçoit à ceux de ses membres qui ont engagé les actions ouvrant droit aux dites subventions ;*

***d.** la sensibilisation au site et la promotion des actions nécessaires à la réalisation de l'objectif Marne Vive.*

Le Syndicat Marne Vive est institué jusqu'au 31 décembre 2015 inclus. » (Extraits des statuts)

Le Syndicat est aujourd'hui composé de 12 membres pour environ 490 000 habitants. Depuis sa création, il est fondé sur une logique de bassin versant, regroupant donc des entités ayant un impact potentiel sur la rivière :



2013

Le territoire du Syndicat

1993

Bonneuil-sur-Marne	Villiers-sur-Marne
Bry-sur-Marne	Communauté de communes Charenton-le-Pont / Saint-Maurice
Champigny-sur-Marne	Communauté d'agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne (Alfortville, Créteil, Limeil-Brévannes)
Gournay-sur-Marne	Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne (Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne)
Joinville-le-Pont	Ports de Paris
Saint-Maur-des-Fossés	Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne

Le Syndicat emploie 2 personnes, dont une dédiée exclusivement au SAGE Marne Confluence. Pour renforcer l'équipe, la ville de Saint-Maur-des-Fossés met à disposition un agent administratif (temps complet) et un chargé de mission auprès du Président (temps partiel).

Le budget du Syndicat (hors SAGE – budget annexe abondé par des villes non adhérentes) est basé sur les cotisations des membres et sur les subventions accordées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Région, sur les postes et les études.

L'échéance statutaire du 31 décembre 2015 exige du territoire une réflexion immédiate sur le devenir de la structure : quel outil, pour quel projet et avec quels moyens ?

La mobilisation des membres est entière pour élaborer une structure adaptée aux besoins et tenant compte des évolutions institutionnelles actuelles.



Formation « Gestion de la végétation » Juin 2013

2013



Radeau végétal expérimental St-Maur



Coteaux de Chennevières

La force du Syndicat : l'appui territorial et l'opérationnalité

Afin de structurer son intervention et l'inscrire dans la durée, le Syndicat Marne s'appuie, au fil du temps, sur des outils :

2000, Schéma Directeur Marne Vive : à l'issue de 3 ans de diagnostic, il fonde les axes stratégiques d'intervention, énumère, pour la première fois, les enjeux locaux liés à la rivière et donne un objectif statutaire au Syndicat : le retour à la baignade en Marne

2002 – 2006, Contrat de Bassin Marne Vive : il met en place un programme d'actions pluriannuel avec ses membres, qui bénéficient de financements prioritaires par l'État et la Région

2010 – 2015, Contrat de Bassin Marne Confluence : comme le précédent, le Contrat Marne Confluence structure et coordonne les actions pour la Marne avec des avantages liés aux financements des projets, mais son périmètre s'est étendu au-delà des membres du Syndicat, qui reste porteur de l'animation territoriale

Depuis 2010, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence : initié par l'État, son élaboration est aujourd'hui portée par le Syndicat pour le compte de la Commission Locale de l'Eau qui regroupe 77 membres du bassin Marne Aval.

En 2013, le Syndicat a donc poursuivi son engagement en mettant en œuvre ces outils.

Une part de ses missions a été axée sur l'animation du territoire et la mutualisation des connaissances et des expériences. Au plus près de ses membres, le Syndicat a également apporté un soutien actif et opérationnel à leurs projets en faveur de la Marne. Plusieurs études ont été menées ; leurs résultats, largement diffusés sur le territoire, ont permis de renforcer l'acquisition de connaissances sur la Marne et l'identification des actions à y mener. Enfin, outre la célébration de ses 20 ans d'existence, le Syndicat a développé plusieurs actions de sensibilisation et œuvré pour la défense de la rivière auprès des instances compétentes.



Toiture végétale - services techniques Le Perreux



Pépinière aquatique - Port de Bonneuil

1993

2013

Le Syndicat Marne Vive met en œuvre une politique d'échanges sur la rivière

1993

La mise en œuvre du Contrat de Bassin Marne Confluence 2010-2015 « Pour le retour de la biodiversité et de la baignade en Marne »

Suite au succès d'un premier contrat sur la période 2002-2006, le Syndicat a renouvelé la mise en œuvre de cet outil sur la période 2010-2015. Le Contrat de Bassin permet en effet d'élaborer un programme d'actions pluriannuel, sur l'ensemble des thématiques liées à la qualité de la rivière, en associant un maximum de structures concernées et en assurant une **cohérence des projets à l'échelle du bassin versant**.

Il favorise donc la concertation, la coordination et la planification des actions, atouts majeurs dans un objectif de reconquête de la qualité de la Marne. Les structures signataires s'engagent à réaliser les actions qu'elles ont programmées sur la période et, en parallèle, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Région Île-de-France financent ces opérations de façon prioritaire par rapport au reste du territoire.



Le Syndicat Marne Vive est chargé d'assurer le suivi du programme d'actions, d'accompagner les signataires dans l'émergence de leurs projets pour la Marne et d'assurer le relais avec les financeurs.

Le Contrat de bassin Marne Confluence est axé sur 3 objectifs :

A- Qualité des eaux des milieux aquatiques superficiels

- ✧ *En termes d'amélioration de la qualité physico-chimique et bactériologique de la Marne*
- ✧ *En termes d'amélioration de la qualité chimique de la Marne*

B- Qualité écologique des milieux aquatiques

C- Animation de territoire vis-à-vis de l'amélioration écologique de la Marne.

32 entités ont signé le contrat. 128 actions ont été programmées entre 2010 et 2015 pour la Marne, pour un montant de 153 millions d'euros.

Le territoire s'étend donc sur les départements Paris, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne, sur environ 30 km de linéaire de rivière. Il comprend le bassin versant Marne et le ru de Chantereine, son affluent à hauteur de Chelles (77).

Des résultats encourageants

Sur la période 2010-2012, 35,6 millions € d'études et de travaux ont été engagés pour améliorer la qualité de la Marne, soit près de 73% des montants inscrits (hors projet de la station de dépollution des eaux pluviales du Ru de la Lande). 85 opérations ont été lancées sur le territoire, soit 90% des actions prévues. Le premier poste de dépenses concerne l'amélioration de l'assainissement. Toutefois, la restauration écologique des berges et des îles a également vu l'aboutissement de plusieurs projets : reprise de l'île de Gournay, des berges du Perreux, et une dizaine d'autres sont en cours, ce qui est notable compte-tenu du contexte urbain.

1993

Mobiliser et convaincre

L'ensemble de ces éléments a été détaillé et présenté aux signataires du Contrat, élus et équipes techniques, lors du comité de pilotage le 17 avril. Accueillis par l'agence Seine Amont de Ports de Paris, à Bonneuil, chacun a pu constater la dynamique du contrat et l'implication des signataires.



Comité de pilotage 2013

17/04/2013

Les participants ont également découvert l'entité Voies Navigables de France, dont le représentant a pu présenter le rôle et les missions. De nombreux échanges ont été engagés par l'assemblée avec cet acteur clé de la Marne. Enfin, la ville de Saint-Maur-des-Fossés a exposé son retour d'expérience sur le montage d'un projet de technique alternative pour la gestion des eaux pluviales.

Une découverte des activités du port de Bonneuil a clôturé la matinée.

Le 25 novembre, en complément, un comité de pilotage restreint s'est tenu sur le bassin versant du ru de Chantereine, un affluent de la Marne, pour faire le point sur ce secteur particulièrement problématique en terme de qualité des cours d'eau.

En 2013, le Conseil Général de Seine-Saint-Denis a fait part de son souhait d'intégrer le contrat pour les 2 dernières années.

Informier pour développer les projets

Le 20 février, le Syndicat a convié les signataires du Contrat de Bassin à une présentation des nouvelles politiques de financement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Région Île-de-France. Il a relayé, tout au long de l'année, les évolutions et les exigences.



Présentation des nouveaux financements

Enfin, le 19 septembre, l'Agence de l'Eau Seine Normandie a co-organisé, avec le Syndicat Marne Vive, entre autres, une journée à destination des services techniques en charge de l'assainissement dans le Val-de-Marne, concernant la mise en conformité des branchements, sources de dégradation de la qualité des rivières du département.

Ces chiffres et ces participations, tout à fait positifs, témoignent du dynamisme du Contrat et de l'implication de ses signataires. Le Syndicat s'est attaché, tout au long de l'année, à les impliquer et à leur apporter des réponses précises et opérationnelles.

2013

L'élaboration du SAGE Marne Confluence

Le SAGE Marne Confluence concerne **52 communes** du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne ainsi que Paris (pour le Bois de Vincennes), soit un **bassin versant de 270 km²** et d'environ **1,2 millions d'habitants**.

Lors de sa réunion d'installation du 21 septembre 2010, la Commission Locale de l'Eau (CLE) s'est engagée dans l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence. A cette occasion, le Syndicat Marne Vive a été chargé d'assurer l'animation et la maîtrise d'ouvrage des études à mener dans le cadre de ce processus d'élaboration. **77 entités composent la CLE du SAGE Marne Confluence.**

1993



Le périmètre du SAGE Marne Confluence : 52 communes – 270 km² - 1,2 M habitants

Le SAGE a vocation à définir les objectifs communs d'utilisation, de mise en valeur et de protection qualitative et quantitative de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur son territoire. Il résulte d'une concertation intense entre les acteurs locaux, que ce soient les collectivités, les services de l'Etat ou encore les associations, les acteurs économiques et autres usagers de l'eau.

Le Schéma qui en résultera servira de véritable cadre pour mettre en œuvre une politique de l'eau partagée sur l'ensemble du territoire et par l'ensemble des acteurs (collectivité, Etat, entreprises, société civile). Il s'agit bien là d'un projet de territoire auquel devront se conformer les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement en lien avec l'eau et les rivières.

Les travaux du SAGE s'articulent autour de 4 grands enjeux fédérateurs traités chacun par une commission thématique :

- ✧ La restauration de la qualité des milieux aquatiques ;
- ✧ La préservation et la reconquête des milieux naturels ;
- ✧ La conciliation des usages de l'eau ;
- ✧ L'aménagement durable du territoire.

Le SAGE a connu une avancée significative au cours de l'année 2013 avec la validation par la CLE de son Diagnostic (21 mars 2013) et des Scénarios contrastés d'intervention (6 novembre 2013).

1993



3 réunions de la CLE en 2013



6 novembre à Joinville-le-Pont (94)

21 mars à Neuilly-sur-Marne (93)



25 avril à Champs-sur-Marne (77)

Le diagnostic du territoire a ainsi établi 13 enjeux sectoriels qui traduisent les préoccupations et les attentes des acteurs locaux :

- Le partage de la voie d'eau
- Les berges et bords de Marne comme espaces de ressourcement, de sports et loisirs diversifiés et de lien social
- La redécouverte, au sens d'un autre regard, des affluents de la Marne et de leurs berges
- La compatibilité des usages avec la qualité des milieux aquatiques et humides qui les supportent
- La reconquête écologique des cours d'eau et des zones humides
- La protection et la restauration des continuités écologiques et des zones humides dans le territoire et son aménagement
- Les identités paysagères et la notion d'appartenance au territoire
- La qualité des eaux
- L'assainissement et les rejets dans les milieux
- Le retour de la baignade sur la Marne et la qualité des rivières par temps de pluie
- La durabilité de l'offre quantitative et qualitative d'eau potable
- L'acceptation et l'adaptation du territoire au risque d'inondation exceptionnelle
- La diminution du ruissellement et de ses impacts

2013

Pour y répondre, 3 scénarios contrastés ont été élaborés, qui proposent 3 approches cohérentes mais différentes des problématiques à traitées.

- ✧ Scénario 1 : Mobiliser les forces vives et créer du lien pour être exemplaire
- ✧ Scénario 2 : Un SAGE interventionniste pour redonner toute sa place à l'eau dans le territoire
- ✧ Scénario 3 : Un engagement pour faire de l'eau et des milieux un atout pour le développement du territoire

1993

L'approbation du diagnostic et des scénarios contrastés marque l'entrée dans une phase plus stratégique pour la CLE. Les scénarios seront débattus au cours de l'année 2014 en vue du choix de la stratégie du SAGE. Cette étape marquera un engagement fort pour la gestion future de l'eau et des milieux aquatiques.

La concertation a fortement marqué cette année. Pas moins de 3 réunions de la CLE, 4 réunions du Bureau de la CLE et 8 réunions des commissions thématiques se sont tenues dans un esprit de co-construction.



Réunions des commissions thématiques du SAGE - Alternance de séances plénières et en atelier



Afin d'accompagner au mieux les acteurs du territoire dans ce processus décisionnel, plusieurs outils et moyens d'information, de sensibilisation ont été mobilisés :

- ✧ Rédaction de documents synthétiques :
 - plaquette de synthèse de l'état des lieux du SAGE
 - synthèses des scénarios du SAGE
- ✧ Mise à jour du site internet du SAGE : www.sage-marne-confluence.fr
- ✧ Organisation d'une réunion d'information à l'attention des élus

Dans la perspective du lancement de l'étude d'inventaire des zones humides sur le territoire du SAGE en 2014, une **visite de terrain sur le thème** « Mares et zones humides en milieu urbain : intérêt et enjeux de préservation pour nos territoires » a été organisée en Juin 2013. Une 30^{aine} de participants se sont déplacés sur les sites du biotope des mares du plateau d'Avron, à Neuilly-Plaisance (93), et dans le boisement humide de Célie, à Emerainville (77).



Bois de Célie à Emerainville



Biotope d'Avron à Neuilly-Plaisance

Visite de terrain – Mares et zones humides – Juin 2013

1993



2013

Le Syndicat Marne Vive contribue à l'acquisition de connaissances sur la rivière

L'observatoire Marne Vive, témoin de la qualité de la Marne



1993

Mis en place depuis 2006, l'Observatoire annuel Marne Vive recense l'ensemble des données de qualité de la rivière qui sont produites sur le territoire et permet d'en obtenir une image claire et homogène. Les données sont centralisées, puis analysées au regard, notamment :

- de la Directive Cadre sur l'Eau - rappel : la Marne bénéficie d'une demande de dérogation à 2027 au lieu de 2015 pour l'atteinte du Bon Potentiel
- de la Directive Baignade - rappel : objectif statutaire du Syndicat

Déléguée depuis 2006 à un prestataire extérieur, l'Observatoire a été mené en régie en 2013. L'analyse des données de l'année 2012 a permis d'éditer une plaquette format A3 qui présente les principales conclusions.

Concernant les paramètres de qualité d'eau « classiques », les données présentées ici sont celles de Saint-Maur, centrales sur le territoire du Syndicat. En 2012, on note que les résultats sont plutôt satisfaisants.

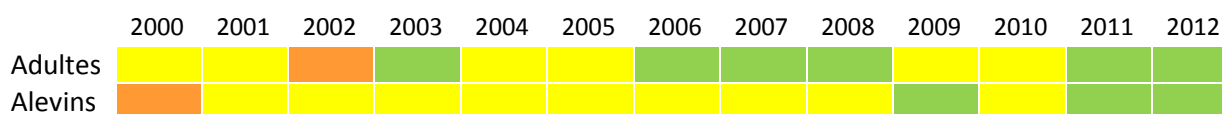
Paramètre	Niveau qualité (Directive européenne)	Moyenne
Nitrates	BON	15,8 mg/L
Température eau	TRES BON	13,3 °C
Oxygène (saturation)	TRES BON	97 %
Oxygène dissous	TRES BON	11 mg/L
Ammonium	TRES BON	0,09 mg/L
pH	TRES BON	8,1
Turbidité	BON	15,2 NTU



Ces données sont à compléter et à interpréter au regard des données transmises par l'usine des eaux de Joinville (Eau de Paris) et par l'Etat à Charenton et Torcy, non intégrées ici.

En général, depuis 2006, les paramètres les plus mauvais sont les nitrates, les matières en suspension et les phosphates. Ils varient d'une année sur l'autre et les causes peuvent être diverses : amélioration de l'assainissement ? conditions hydrologiques ?...

22 espèces de poissons adultes et 15 espèces d'alevins ont été inventoriées en 2012. L'étude de la nature des espèces, plus ou moins sensibles aux pollutions, et de l'abondance et de la richesse des peuplements, permettent d'évaluer un niveau de qualité de la Marne.



1993

La tendance est donc positive depuis 2000. **L'amélioration de la qualité de l'eau et le développement de berges plus végétales le long de la Marne**, sont des facteurs favorables.

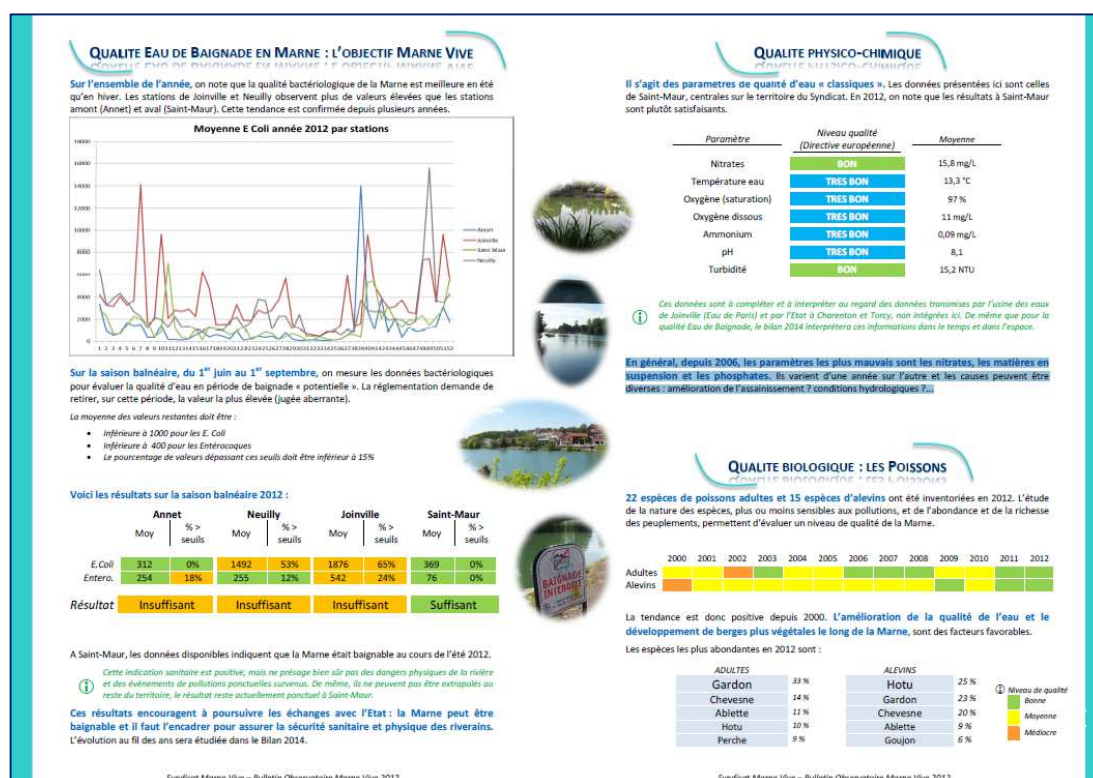
Les espèces les plus abondantes en 2012 sont le Gardon, le Chevesne et l'Ablette.

La biodiversité est plus développée à l'amont (Gournay) qu'à l'aval (Bonneuil ou Charenton). Cette observation est également faite sur les poissons. La Marne y est plus naturelle, les berges sont plus végétales.

Toutefois, la qualité de l'eau n'est pas encore suffisamment bonne pour que des végétaux aquatiques de qualité puissent se développer. Cet indicateur reflète une qualité d'eau urbaine, dans laquelle se retrouvent encore trop de pollutions azotées.

Concernant la baignade, les résultats encouragent à poursuivre les échanges avec l'Etat : la Marne peut être baignable et il faut l'encadrer pour assurer la sécurité sanitaire et physique des riverains.

La plaquette est disponible sur le site internet du Syndicat.



2013

L'entretien de la rivière, le Syndicat présent sur la Marne

Depuis 2007, le Syndicat est présent sur la rivière avec une opération d'entretien de la Marne, découpée en 2 temps.

Le nettoyage des déchets flottants

La pollution générée par les déchets flottants est conséquente en milieu urbain. Souvent issue de l'incivilité, elle représente une dégradation visuelle non négligeable, mais également une pollution pouvant déstructurer une partie des milieux aquatiques restaurés.



Opération de nettoyage

Le Syndicat procède donc à 6 nettoyages par an sur son territoire. L'opération est confiée à un prestataire (en 2013, l'association Au Fil de l'Eau), qui parcourt le territoire avec des bateaux générant peu de batillage. Les sacs de déchets sont ensuite pris en charge par les collectivités.

En 2013, environ 70 sacs de 100l et de nombreux objets encombrants, représentant environ 15 m³ de sacs de déchets divers ont été récoltés, soit près de 350 m³ en 6 ans !

La régulation de la population de ragondins

Initiée également en 2007, la régulation de la population de ragondins est menée conjointement avec le Conseil Général 94.

De 400 individus en 2007, la population annuelle s'est stabilisée autour de 80-100 individus sur le périmètre d'intervention du Syndicat. Grâce à cette régulation, l'espèce peut évoluer sur le territoire sans mettre en péril les espèces autochtones.

Rappelons que le ragondin est une espèce sud-américaine, importée au début du 20^{ème} siècle et sans prédateur en France (le jaguar en Amérique du Sud). Par les galeries qu'elle creuse dans les rares berges naturelles du territoire, elle fragilise le milieu.

Des études tournées vers l'opérationnalité pour les services techniques

Afin de permettre aux membres de faire émerger leurs projets dans les meilleures conditions, le Syndicat a lancé, depuis 2011, des études à vocation opérationnelle, destinées à être utilisables directement par les services et initiatrices de groupes de travail dédiés.

Etat écologique de la Marne et gestion de la végétation des berges

Le Syndicat a initié une étude intitulée « Etat écologique de la Marne » finalisée en 2012. Elle identifie des indicateurs de qualité écologique de la Marne, rivière urbaine, et propose un guide de gestion de la végétation, à destination des services techniques.

Après avoir été présentée aux membres en 2012, elle a fait l'objet en 2013 d'informations aux partenaires du territoire, comme les associations sportives, les pêcheurs, les autres villes du Contrat de Bassin et les conseils généraux.

De plus, des formations de terrain ont été organisées par le Syndicat aux services espaces verts des membres.

L'objectif est de partager un diagnostic commun du type de végétation à privilégier sur les bords de Marne, de répondre aux besoins de formation des agents techniques et, in fine, d'enrichir les berges d'espèces typiques des cours d'eau.



1993

Formation "Gestion de la végétation des berges" Juin 2013

Renforcer l'appui aux entreprises pour un assainissement « propre »

Les activités artisanales doivent disposer de moyens de traitement de leurs eaux avant leur rejet dans l'assainissement communal ou départemental. Etant très nombreuses et très variées, elles manquent de soutien technique et financier pour mettre en place les dispositifs adaptés.

Le Syndicat a donc priorisé les activités potentiellement les plus polluantes, sur la base de données scientifiques, et associé les villes et les départements (en charge de l'assainissement), les chambres de métiers (en charge du conseil auprès des artisans) et l'Agence de l'Eau Seine Normandie (en charge du co-financement des dispositifs).

En 2013, avec les villes de Créteil et de Saint-Maur, un plan d'actions a été initié : identification des entreprises, mise en contact avec la Chambre de métiers et les syndicats professionnels compétents, et recherche de financements. L'année 2014 consistera à la mise en œuvre de ce plan d'actions, voire à son élargissement à d'autres villes.

Objectif baignade : mieux connaître les sources de pollution bactériologique

L'Observatoire Marne Vive, comme décrit plus haut, a permis de connaître, dans la limite des données disponibles sur le territoire, l'état de la qualité d'eau de baignade en Marne. Les résultats de l'Observatoire de l'année 2012 étant encourageants, il est apparu nécessaire de disposer de données fiables et recueillies avec un protocole dédié à la question. Ainsi, en 2014/2015, il est prévu de procéder à une campagne de mesures bactériologiques sur l'ensemble du territoire d'amont en aval, afin de :

- comprendre l'évolution de cette qualité dans le temps et dans l'espace ;
- préciser le niveau de « baignabilité » réelle de la Marne, avec des données fiables ;
- de localiser les secteurs sources de pollution et mettre en place un programme de travaux sur la zone d'apport de la pollution, avec les villes concernées.

En 2013, le Syndicat a donc réuni les partenaires potentiellement concernés et précisé les contours de l'étude.

2013

Le Syndicat Marne Vive au service de ses membres

Les membres du Syndicat, en tant que maîtres d'ouvrages, développent des projets en faveur de la Marne. Le Syndicat les accompagne dans leurs démarches, suivant leurs besoins, à partir du moment où cet appui est profitable et transposable à d'autres situations. C'est le principe de la mutualisation.

1993

La restauration écologique des berges, îles et bras de Marne

Schéma d'aménagement du Bras de Gravelle – CC Charenton-le-Pont / Saint-Maurice

Après la publication du schéma d'aménagement en 2010, le Syndicat a œuvré, aux côtés de la CC, à sa mise en œuvre effective. En 2013, il a accompagné la Communauté de Communes dans le suivi du bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre « Restauration écologique de la végétation et rétablissement des écoulements ». De plus, il a appuyé l'Etat dans la procédure de modification du dégrilleur et mené des points réguliers avec la police de l'eau et les financeurs.

Restauration de l'Île des Loups – Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne

En 2011, la CA a achevé l'étude relative à la restauration écologique de l'île des Loups, incluant un volet assainissement et berges. Le Syndicat a particulièrement appuyé la CA dans l'organisation de la phase de mise en œuvre de l'étude (identification des procédures, phasage), en associant les services de l'Agence de l'Eau sur le volet assainissement et de la police de l'eau sur les 2 volets. Le dossier Loi sur l'Eau a été monté conjointement avec les services de la CA.

Restauration du bras de Polangis – Joinville-le-Pont

En 2013, le Syndicat a poursuivi son accompagnement auprès de l'Association Syndicale Autorisée (ASA), propriétaire du bras. En 2013, il a apporté son éclairage sur les conclusions de l'étude et contribué à la sensibilisation des propriétaires en participant à une Assemblée Générale.

Restauration écologique du site « Les plages » - Le Perreux-sur-Marne (CA Vallée de la Marne)

Les travaux étant achevés depuis 2011, le site a fait l'objet d'un point d'avancement avec les services du Syndicat, au cours duquel les conclusions de l'étude Etat écologique de la Marne (cf. plus haut) ont été présentées et projetées sur la zone de travaux. Des suivis écologiques ont été mis en place avec le service espaces verts / environnement, de manière à mesurer l'impact écologique positif du projet pour la Marne.

Mise en valeur des berges de la Promenade de la Pie – Saint-Maur-des-Fossés

Un des aspects de l'opération de mise en valeur des berges de la Promenade de la Pie est la restauration écologique. Ce projet d'ampleur, visant 3 kilomètres de berges, a fait l'objet de

nombreuses rencontres. Notamment, l'accompagnement du projet dans le cadre de l'étude Etat écologique de la Marne a permis d'identifier des pistes de réflexions quant aux espèces à implanter et leur localisation. Cette discussion a également pu être menée auprès des services Espaces Verts, en vue de l'établissement d'un plan de gestion à l'échelle de la ville.

Restauration écologique des berges Amont – Ports de Paris

L'étude lancée en 2010 est arrivée en 2012 en phase Scénario. Le Syndicat a participé aux comités de pilotage et adressé des compléments, en particulier sur la nature fragile du site et des espèces à implanter (résultats de l'étude Etat écologique).

1993

Restauration écologique du site du Bec de Canard – Ports de Paris

Site naturel reconnu, le Bec de Canard possède des atouts écologiques indéniables : bords de Marne sauvages et calmes, proximité / interactions avec les îles de l'arrêté de biotope, zone de confluence entre la Marne et le Morbras, etc. Une gestion ciblée permettrait de renforcer ces attraits pour reconstituer une véritable forêt alluviale, dans laquelle le Morbras pourrait être reméandré. Ports de Paris, propriétaire du site, a déposé un dossier de candidature en 2013 à l'occasion de l'appel à projets « INNOVATIONS ET CHANGEMENTS DE PRATIQUES - LUTTE CONTRE LES MICROPOLLUANTS CHIMIQUES DES EAUX URBAINES » lancé par l'ONEMA. Le Syndicat a été sollicité lors du montage du dossier.

La gestion alternative des eaux pluviales : limiter l'imperméabilisation et réduire les rejets dans les réseaux

Quartier des Joncs Marins – Le Perreux (CA Vallée de la Marne)

Ce quartier pavillonnaire présente des débordements de réseaux récurrents et conséquents lors des fortes pluies. Une solution est donc recherchée par les parties prenantes : la Communauté d'Agglomération, les villes concernées et les conseils généraux 93 et 94. Le Syndicat a été associé pour apporter un éclairage sur les techniques de gestion des eaux de pluie à la source et relayer les dispositifs de financement.

L'optimisation de l'assainissement

Schéma Directeur de l'Assainissement – Saint-Maurice

Le Syndicat a été associé à l'avancement de l'étude, dont il a contribué au lancement suite au Schéma Directeur du Bras de Gravelle et à la signature du Contrat de Bassin Marne Confluence.



Bec de Canard



Plages du Perreux



Bras de Gravelle



2013

Le Syndicat contribue à la sensibilisation de tous

Outre ses missions techniques, le Syndicat diffuse également les connaissances sur la rivière aux différents publics, par le biais de multiples outils.

L'organisation du BIG JUMP 2013

Pour la 8^{ème} année, le Syndicat a relayé sur le territoire l'opération européenne BIG JUMP. Créée en 2005 par l'association European RiverNetwork, elle propose à tous les européens de plonger, le même jour, à la même heure, dans les fleuves et rivières pour témoigner de notre volonté commune de reconquête de la qualité des eaux.



Stand SMV

Dans le Val-de-Marne, la baignade reste interdite. Toutefois, le Syndicat profite de l'occasion pour aller à la rencontre du grand public, le sensibiliser à la qualité de la Marne et échanger.

Cette année, le Big Jump se tenait le 14 juillet.

La qualité dégradée de la Marne, due aux pluies tombées toute la semaine précédente, a été l'occasion d'expliquer à tous l'ampleur de la tâche à mener pour retrouver une eau de baignade. Ces informations ont également été diffusées tout au long de l'après-midi sur le stand de Marne Vive. Comme chaque année, des balades en bateau ont été offertes à tous les participants ! L'édition 2013 a attiré environ 250 personnes sur l'après-midi.

Les expositions itinérantes Marne Vive

L'exposition « Marne Vive », créée en 2012, est composée de 8 panneaux ; elle présente le Syndicat, ses missions, la faune et la flore de la Marne, la baignade, la qualité de l'eau et les outils Contrats de Bassin et SAGE. En 2013, elle a été montée à Limeil-Brévannes, à Champigny, à Saint-Maur, à la Chambre de Métiers et à Bonneuil.

L'exposition Marne Vive complète l'exposition « Zéro Pesticides dans nos Villes et Villages », également gratuite et à disposition des membres.

Itinérantes et simples à monter, elles sont mises à disposition gratuite des membres et peuvent être disposées en extérieur.

Exposition Marne Vive à Champigny



Le site Internet et autres supports de communication

www.marne-vive.com

Le site internet a vocation à diffuser une information claire pour le grand public. Une rubrique dédiée aux membres recense les études, les comptes-rendus de réunions et les aspects de financements des projets. N'hésitez pas à le consulter ! En 2013, le Syndicat a également rédigé plusieurs articles destinés aux bulletins municipaux, mené des interventions dans des réseaux professionnels, etc.

Le Syndicat défend les intérêts de la Marne sur le territoire et au-delà

Le Syndicat suit également les projets des partenaires du territoire, à l'échelon local voire du bassin Seine Normandie. Dans un sens, il s'agit de faire en sorte que ces projets tiennent compte des efforts engagés par les membres et par le Syndicat, afin que la cohérence dans l'action soit assurée à chaque niveau. Dans l'autre sens, il s'agit d'anticiper les actions des partenaires, pour les prendre en compte au mieux dans les projets Marne Vive. **Le rôle du Syndicat, dans cette mission, a trait à la fois à la fois à la vigilance, à l'accompagnement, à la mise en cohérence et à l'information, des membres vers les partenaires et inversement.**

1993

Contribution – Participation

- Commissions thématiques, Commissions Locales de l'Eau et Bureaux du SAGE Marne Confluence
- Comité de suivi du Plan Bleu du Val-de-Marne
- Comité de suivi du schéma environnemental des berges de l'IAU (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme)
- Comité technique des îles de la Réserve Naturelle Départementale des boucles de la Marne
- Membre fondateur, conseil d'administration et groupes de travail de l'association ARCEAU
- Commission environnement de l'EPTB Seine Grands Lacs
- Echanges avec la DRIEA : mise aux normes de la gestion des eaux pluviales des infrastructures routières et calage pour leur financement
- Point d'avancement sur la révision du schéma directeur d'assainissement du SIAAP
- Révision du règlement d'assainissement du CG94 et mise en place du zonage pluvial départemental

De plus, des avis ont été notifiés à l'occasion d'enquêtes publiques / concertations :

- Avis sur le SDRIF
- Avis sur les Questions importantes du Bassin Seine Normandie
- Avis sur le PLU de Villiers-sur-Marne
- Avis sur le SRCE
- Avis sur le dragage pluriannuel de la Marne de VNF
- Avis sur la mise aux normes des eaux pluviales du Pont de Nogent (DRIEA)
- Avis sur la gestion des eaux pluviales et la prise en compte de la Marne dans le projet de ligne 15-sud du Grand Paris Express

Suivi

- Suivi des outils proposés par l'AESN aux entreprises seine-et-marnaises
- Suivi des outils de financement de l'AESN concernant la gestion des eaux pluviales, l'assainissement et, en général, le 10ème programme
- Suivi du comité technique du contrat de bassin Seine Parisienne Amont
- Suivi du Comité Régional d'Orientation et de Suivi Ecophyto 2018
- Suivi du SDRIF
- Suivi des débats nationaux et locaux concernant l'avenir des structures intercommunales en charge des bassins versants

2013

Principales décisions prises lors des 6 comités syndicaux de 2013

Comité syndical du 22 février 2013

- Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2013
- Approbation du programme d'actions du Syndicat Marne Vive pour l'exercice 2013
- Approbation de l'intégration de 4 nouveaux signataires dans le contrat de bassin Marne Confluence
- Approbation du projet de baignade 2013 – Etude de l'impact et de la dynamique des rejets pluviaux sur la qualité bactériologique de la Marne
- Approbation du lancement de la procédure de consultation relative au MAPA « Assistance à Maîtrise d'Ouvrage – Mise en place d'un protocole de mesures pour évaluer la pollution bactérienne en Marne en vue de l'objectif baignade »

Comité syndical du 22 mars 2013

- Approbation du budget primitif de l'exercice 2013
- Approbation du rapport 2012 de la cellule d'animation du Syndicat Marne Vive
- Approbation du lancement de la procédure de consultation relative au MAPA « Campagne de mesures bactériologiques »

Comité syndical du 31 mai 2013

- Approbation du rapport d'activités de l'exercice 2012
- Approbation du socle des futurs statuts du Syndicat Marne Vive et de la stratégie
- Avis sur le dossier d'arrêt du PLU de Villiers-sur-Marne
- Approbation du programme de la célébration des 20 ans du Syndicat Marne Vive
- Approbation du programme de l'opération Big Jump 2013

Comité syndical du 9 octobre 2013

- Approbation de la demande d'aides financières pour la cellule d'animation du Contrat de Bassin et du SAGE Marne Confluence pour l'exercice 2014
- Approbation de l'attribution du MAPA n°2013-01Bis « Assistance à maîtrise d'ouvrage – mise en place d'un protocole de mesures pour évaluer la pollution bactériologique en Marne en vue de l'objectif baignade – lien avec le temps de pluie et l'impact du ruissellement »
- Approbation de la demande d'aides financières pour l'opération « Prestations de nettoyage des déchets flottants sur la Marne » pour l'exercice 2014

Comité syndical du 15 novembre 2013

- Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2014
- Approbation du principe du lancement d'un marché relatif à la caractérisation de la faune vertébrée et de la flore perturbant l'équilibre écologique de la Marne aval
- Approbation du principe du lancement d'un marché relatif à l'étude et la campagne de piégeage pour la régulation des ragondins
- Avis sur l'enquête publique « Métro Grand Paris – Ligne 15 – sud »

Comité syndical du 6 décembre 2013

- Approbation du budget primitif de l'exercice 2014
- Approbation du programme d'actions 2014 du Syndicat Marne Vive
- Approbation du principe du lancement d'un marché relatif aux mesures de qualité de la Marne au cours de l'été 2014

1993



2013

Principales décisions prises lors des réunions du Bureau et de la CLE du SAGE Marne Confluence

CLE du 21 mars 2013 à Neuilly-sur-Marne (93)

- Approbation du diagnostic du SAGE ;
- Approbation du programme d'actions 2013 du SAGE et du budget prévisionnel 2013 ;
- Approbation de la candidature à l'appel à projets 2013 « Plans de paysage » ;
- Approbation du rapport de la cellule d'animation 2012 du SAGE ;
- Demande de subventions pour la cellule d'animation 2013 du SAGE ;
- Présentation des projets de la ville de Neuilly-sur-Marne en lien avec l'eau.

1993

CLE du 25 avril 2013 à Champs-sur-Marne (77)

- Approbation du scénario « sans SAGE » ;
- Présentation sur les fondements juridiques du SAGE et sa plus-value pour les territoires ;
- Avis sur les questions importantes du SDAGE Seine-Normandie et son programme d'élaboration ;
- Présentation des projets de recherche de l'ENPC sur les thématiques de l'eau.

CLE du 6 novembre 2013 à Joinville le Pont (94)

- Approbation du programme d'actions prévisionnel 2014 du SAGE et du budget prévisionnel 2014 ;
- Demande de subventions pour la cellule d'animation 2014 du SAGE ;
- Approbation des scénarios contrastés du SAGE.

Bureau de la CLE du 20 février 2013 à Saint-Maur

- Présentation du rapport provisoire de diagnostic ;
- Présentation du décor tendanciel du SAGE ;
- Cadrage de la phase 3 dite des « Tendances et scénarios » ;
- Point d'avancement sur les études complémentaires ;
- Candidature à l'appel à projets 2013 « Plans de paysage » ;
- Budget prévisionnel 2013 du SAGE.

Bureau de la CLE du 5 avril 2013 à Saint-Maur

- Présentation du scénario « sans SAGE » ;
- Présentation sur le fondement juridique des SAGE et leur plus-value pour les territoires.

2013

Bureau de la CLE du 11 juillet 2013 à Saint-Maur

- Avancement de l'état initial du SAGE et avis sur le planning général de validation ;
- Principaux enseignements de l'état initial du SAGE ;
- Connaissances à acquérir et besoins en études complémentaires ;
- Engagement de la phase de diagnostic du SAGE : objectifs, principes.

Bureau de la CLE du 23 septembre 2013 à Saint-Maur

- Construction des trames de scénarios contrastés à partir de la combinaison des dimensions stratégiques. Préparation de la CLE du 6 novembre 2013.
- Avancement du SAGE : élaboration des scénarios contrastés ;
- Information sur l'avenant au marché d'étude d'accompagnement à l'élaboration du SAGE.

1993

1 réunion d'information et d'échanges

- /// **Réunion du 17 décembre 2013 à l'attention des élus du territoire sur l'avancement du SAGE** : bilan des études réalisées depuis 3 ans et présentation des scénarios du SAGE, qui appelleront des choix stratégiques de la part des acteurs du territoire. Cette réunion était co-présidée par M. Leroy, Président de la CLE, et M. Craplet, Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne, chargé de la coordination de la procédure d'élaboration du SAGE par le Préfet du Val-de-Marne.

Date	Participation	Lieu
17 décembre	40 présents	Préfecture du Val-de-Marne (Créteil - 94)

2013

Aspects financiers 2013

Budget principal Marne Vive

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Recettes	259 713,18 €	12 760,36 €	401 981,10 €
Autofinancement/excédent	74 627,20 €	54 880,36 €	
Dépenses	197 005,21 €	603,21 €	197 608,42 €

Recettes de fonctionnement	
Cotisations des membres	152 689,00 €
Subventions	94 501,14 €
Produit exceptionnel (régularisation 2012)	12 523,04 €
Autofinancement	74 627,20 €
A – Total recettes de fonctionnement	334 340,38 €
Recettes d'investissement	
Subvention	5 741,00 €
Amortissement 2013	7 019,36 €
Excédent	54 880,36 €
B – Total recettes d'investissement	67 640,72 €
TOTAL DES RECETTES EN 2013	401 981,10€

Dépenses de fonctionnement	
Programme d'actions (études)	50 714,44 €
Frais de fonctionnement	40 942,71€
Frais financiers	1 500,00 €
Participations diverses	45 000,00 €
Salaires et charges salariales	51 828,70 €
Amortissements	7 019,36 €
A – Total dépenses de fonctionnement	197 005,21 €
Dépenses d'investissement	
Matériel et mobilier	603,21 €
B – Total dépenses d'investissement	603,21 €
TOTAL DES DEPENSES EN 2013	197 608,42 €

1993



2013

Budget Annexe SAGE Marne Confluence

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
2013	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Recettes réelles	334 221,62 €	0 €	418 994,43 €
Autofinancement/excédent	81 958,21 €	2 814,60 €	
Dépenses réelles	311 436,61 €	845,55 €	312 282,16 €

Recettes de fonctionnement	
Participations des membres	79 240,49 €
Participation du SMV au SAGE	40 000,00 €
Subventions sur dossiers et cellule animation	214 135,58 €
Amortissement	845,55 €
Sous total	334 221,62 €
Autofinancement	81 958,21 €
A – Total recettes de fonctionnement	416 179,83 €
Recettes d'investissement	
Excédent	2 814,60 €
B – Total recettes d'investissement	2 814,60 €
TOTAL DES RECETTES EN 2013	418 994,43 €

Dépenses de fonctionnement	
Etudes	243 233,97 €
Frais de fonctionnement	20 202,65 €
Salaires et charges salariales	47 999,99 €
A – Total dépenses fonctionnement	311 436, 61 €
Dépenses d'investissement	
Matériel et mobilier	845,55 €
B – Total dépenses d'investissement	845,55 €
TOTAL DES DEPENSES EN 2013	312 282,16 €

Marchés publics suivis et conclus en 2013

Pour le Syndicat Marne Vive

	Objet et nature des marchés	Montant du marché	Titulaire	Montant consommé en 2013 TTC	Aide financière
2011-02	Observatoire annuel Marché à bon de commande	Minimum : 5 000,00 € H.T Maximum : 15 000,00€ H.T.	EUROFINS IPL	17 132,70 €	AESN 50 % Région 30 %
2012-01	Campagne de nettoyage de la Marne sur le territoire du Syndicat	Minimum : 1 500,00 € TTC Maximum : 30 000,00 € TTC	AU FIL DE L'EAU	19 390,00 €	AESN 40 %
2012-02	Etude et campagne de piégeage pour la régulation des ragondins sur le territoire du Syndicat	Minimum : 3 588,00 € TTC Maximum : 19 136,00 € TTC	ESPACE FAUNE FLORE	13 880,78 €	-
Marché conclu en 2013					
2013-01BIS	Assistance à maîtrise d'ouvrage - Mise en place d'un protocole de mesures pour évaluer la pollution bactériologique en Marne en vue de l'objectif Baignade – Lien avec le temps de pluie et l'impact du ruissellement»	70 047,00€ TTC	SAFEGE	0 €	AESN 40% Région 40%

Pour le SAGE Marne Confluence

	Objet et nature des marchés	Montant du marché	Titulaire	Montant consommé en 2013	Aide financière
2011-01	« Etat des lieux, diagnostic et tendances et scénarios du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence »	477 587,00 € H.T.	Groupeement ADADE – ASCA – EGIS - OGE – COMPLEMENTERRE	243 233, 97 €	AESN 50 % Région 30 %
Marché conclu en 2013					
2013-SAGE01	« Identification, délimitation, caractérisation des zones humides du territoire du SAGE Marne Confluence »	89 510,00 H.T. Montant global et forfaitaire	BIOTOPE	0 €	AESN 50 % Région 30 %